

Tarifs des redevances de réutilisation applicables à compter du 20 mai 2017

Les administrations, établissements culturels et associations sont exonérés des droits suivants, dès lors qu'ils se trouvent dans le cadre d'une exposition et/ou de publications papier ou électroniques entièrement gratuits, et ne générant pas de recette.

OUVRAGES OU PÉRIODIQUES PAPIERS		
Image insérée au texte	N/B	Couleur
1 à 1 000 exemplaires avec moins de 20 vues	Gratuit	Gratuit
1 001 à 3 000 exemplaires (et de 1 à 1000 exemplaires avec plus de 20 vues)	15 € la vue	20 € la vue
3 001 à 10 000 exemplaires	30 € la vue	40 € la vue
10 001 à 100 000 exemplaires	45 € la vue	60 € la vue
Pus de 100 001 exemplaires	165 € la vue	220 € la vue
Image pleine page	N/B	Couleur
1 à 1 000 exemplaires avec moins de 20 vues	Gratuit	Gratuit
1 001 à 3 000 exemplaires (et de 1 à 1000 exemplaires avec plus de 20 vues)	30 € la vue	40 € la vue
3 001 à 10 000 exemplaires	60 € la vue	80 € la vue
10 001 à 100 000 exemplaires	90 € la vue	120 € la vue
Plus de 100 001 exemplaires	330 € la vue	440 € la vue
Image en première ou dernière de couverture		
1 à 1 000 exemplaires	Gratuit	
1 001 à 3 000 exemplaires	50 € la vue	
3 001 à 10 000 exemplaires	100 € la vue	
10 001 à 100 000 exemplaires	150 € la vue	
Plus de 100 001 exemplaires	550 € la vue	

EXPOSITION	
Panneau	50 € la vue
Support de communication	100 € la vue

UTILISATION PUBLICITAIRE	
Produits publicitaires et de promotion (affiche, jeu, produit souvenir...)	300 € la vue

SUPPORT MULTIMÉDIA	
Image insérée dans un film, un reportage, une tablette numérique, sur un site internet...	50 € la vue

SITE INTERNET	
Réutilisation (par vue et par an)	
De 1 à 5 000 vues	0,10 €
De 5 001 à 10 000 vues	0,08 €
De 10 001 à 50 000 vues	0,06 €
De 50 001 à 100 000 vues	0,03 €
De 100 001 à 500 000 vues	0,01 €
De 500 001 à 1 000 000 vues	0,007 €
De 1 000 001 à 2 000 000 vues	0,004 €
De 2 000 001 à 3 000 000 vues	0,003 €
Plus de 3 000 001 vues	0,002 €